

Top départ pour le parc éolien de Courseulles

Le parc éolien au large des côtes du Calvados devrait être opérationnel en 2024. EDF a annoncé hier le lancement des travaux, qui dureront trois ans et demi.

Trois ans et demi de travaux

Le projet a été lancé en 2008. Presque treize ans plus tard, EDF Renouvelables a annoncé hier le lancement officiel des travaux du parc éolien du Calvados, au large de Courseulles-sur-Mer.

EDF est associé dans ce projet à Enbridge, groupe canadien d'infrastructure énergétique et wpd, producteur européen d'énergies renouvelables. Une annonce rendue possible par la signature en fin de semaine « de l'ensemble des accords de financement entre le consortium et ses partenaires financiers ». L'investissement total est estimé à plus de 2 milliards d'euros. L'ensemble des travaux doivent durer trois ans et demi. La mise en service du parc est programmée pour 2024.

64 éoliennes à 10 km des côtes

Après ceux de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et de Fécamp (Seine-Maritime), Courseulles-sur-Mer est le troisième parc piloté par EDF dont les travaux sont lancés. D'une capacité de 448 MW, ce parc comptera 64 éoliennes. Elles seront posées à un peu plus de 10 km des côtes du Bessin sur une surface totale de plus de 45 km².

« À sa mise en service attendue courant 2024, le parc produira l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 630 000 personnes, soit plus de 90 % de la population du Calvados », annonce EDF.

Les éoliennes construites au Havre

Dans le calendrier du chantier, la première étape sera la construction de la base de maintenance du futur parc. Cette base utilisée pendant l'exploitation du parc sera installée dans l'avant-port de Ouistreham, dont le terre-plein a été agrandi. « Nous devrions commencer les travaux de cette base en juin 2021 », prévoit Ber-



nard Guitton, directeur du projet. Les travaux en mer, avec l'installation des premières fondations, sont programmés en 2022.

Les 64 éoliennes de 7 MW seront construites au Havre par Siemens-Gamesa. L'usine est en cours de construction dans la Cité Océane. Elle doit être mise en service en 2022. L'assemblage des éoliennes s'opérera sur le port du Havre. Puis elles seront directement transportées jusqu'au site d'installation par voie maritime.

1 000 emplois pendant la phase de chantier

Pour ce chantier, les partenaires du projet annoncent la mobilisation de 1 000 emplois directs, dont les 750 prévus dans l'usine Siemens-Gamesa du Havre. Après la mise en service des éoliennes, ce sont 100 emplois pérennes qui seront cré-

Projet de parc éolien offshore 64 éoliennes - 450 MW - 50 km²



En 2024 au large de Courseulles-sur-Mer, 64 éoliennes fourniront 90 % de l'électricité du Calvados.

PHOTO : SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY

és pour assurer la maintenance depuis la base du port de Ouistreham.

Concertation avec les pêcheurs et mémoire du Débarquement

Menée depuis le lancement de ce projet, la concertation des industriels avec les pêcheurs va continuer. « Elle nous a déjà permis de réduire l'emprise du parc aux 2/3 de la zone initialement prévue par l'État », se félicite Bernard Guitton, directeur du projet. Une étude doit aussi permettre d'évaluer l'enveloppe des mesu-

res compensatoires prévues pour les pêcheurs pendant la phase de construction.

Autre sujet polémique, l'implantation de ce parc se fait en proximité des plages du Débarquement. Un groupe de travail a été mis en place avec l'Office national des anciens combattants et l'université de Caen. Il a notamment émis l'idée de donner symboliquement le nom d'une unité combattante du Débarquement à chacune des éoliennes du parc.

Jean-Christophe LALAY.